



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

o.324.661

Notification  
aux Etats parties à la Convention portant création  
d'une Organisation européenne pour l'exploitation  
de satellites météorologiques ("EUMETSAT"),  
conclue à Genève le 24 mai 1983

---

PROTOCOLE AMENDANT LA CONVENTION

Acceptation par l'Espagne

Le 4 mai 1993, le Royaume d'Espagne a déposé auprès du Gouvernement suisse son instrument d'acceptation du Protocole, fait à Darmstadt le 5 juin 1991.

Le Protocole n'est pas encore entré en vigueur.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article 20 de la Convention.

Berne, le 26 juillet 1993

